

Questions orales

profondeur du port; quelqu'un a donc manifestement fait une bourde monumentale. Le ministre est-il en mesure de révéler à la Chambre qui l'a commise?

M. Baker (Grenville-Carleton): Inutile, Eugene, vous ne sauriez être du voyage.

M. l'Orateur: A l'ordre!

* * *

L'AGRICULTURE**POMMES DE TERRE—LA POSSIBILITÉ DE COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE POUR LA RÉGLEMENTATION DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION**

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Vu l'aide très appréciée accordée aux producteurs de pommes de terre de l'Est du Canada, aide annoncée la semaine dernière, je me demande si les provinces productrices de l'Est ont assuré le ministre ou lui ont donné quelque indication de leur intention de collaborer plus que jamais et de mieux organiser la production et la commercialisation de la pomme de terre.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je pense bien qu'ils veulent collaborer, mais réorganiser la politique de vente et tout le reste, c'est plus facile à dire qu'à faire. Nous avons rencontré certains responsables de l'industrie ce matin et nous devons rencontrer des représentants du gouvernement plus tard aujourd'hui et demain.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE**LA POSSIBILITÉ DE SURVEILLANCE DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES PAR LE CNR**

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications ou au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie; elle porte sur une réponse que m'a donnée le premier ministre le 26 mars et aussi sur une déclaration que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a faite en comité. Celui-ci a dit que la direction des télécommunications qui relevait du Conseil national de recherches à ce moment-là, «contrôle les émissions d'ondes hertziennes.» Cette expression peut désigner les émissions de micro-ondes, notamment les appels téléphoniques interurbains. Aussi, l'un ou l'autre de ces deux ministres pourrait-il dire à la Chambre si le CNR surveillait ou surveille les communications téléphoniques interurbaines nationales ou internationales?

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, j'ai dit que seules les émissions d'ondes hertziennes étaient contrôlées, ce qui, par définition exclut à mon avis la plupart des appels téléphoniques.

M. Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Je pense qu'il va falloir que je me mette sur la même longueur d'ondes

[M. Towers.]

que le ministre pour comprendre sa réponse. J'aimerais qu'il me dise si la direction des télécommunications du CNR qui relève maintenant du ministère de la Défense nationale, a l'habitude de surveiller les appels téléphoniques interurbains nationaux ou internationaux. J'aimerais bien qu'il me réponde tout simplement par un oui ou par un non, mais pas par les deux à la fois.

M. Drury: Monsieur l'Orateur, à choisir, ce sera non.

LA RÉPONSE DU PREMIER MINISTRE À UNE QUESTION RELATIVE À LA SURVEILLANCE DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je souleve la question de privilège.

Une voix: Attendez la fin de la période des questions.

M. Nielsen: Puis-je alors poser une question supplémentaire au premier ministre? Étant donné la réponse que vient juste de fournir son collègue, est-il maintenant prêt à ajouter des explications à ce qu'il m'avait dit lors de la dernière législature...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Depuis quand êtes-vous ici?

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'ai posé des questions semblables à plusieurs reprises, car je suis ici depuis neuf législatures. J'ai posé une question identique à celle de mon ami de Rocky Mountain. Comme le premier ministre m'avait répondu qu'il n'était pas dans l'intérêt national de répondre à ce genre de question...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nielsen: ... le premier ministre est-il maintenant prêt à y répondre plus à fond et plus exactement qu'il ne l'avait fait l'année dernière?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai consulter le compte rendu afin d'avoir la question exacte. Si ma mémoire est bonne, elle n'avait pas la précision de celle du député de Rocky Mountain. Il a posé une question précise au sujet des appels faits à l'intérieur du Canada.

M. Clark (Rocky Mountain): Non. Vous n'écoutez pas.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LE PRIX DU PÉTROLE ET LE CALCUL DU TAUX DE CROISSANCE DU PNB**

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances qui semble très obligeant aujourd'hui. En novembre, lorsqu'il a préparé ses prévisions sur la croissance en 1975, il a dû tenir compte de l'expiration de l'accord sur le pétrole à un prix unique applicable au Canada tout entier. A cette époque, de quel nouveau prix s'est-il servi dans ses calculs? Quel prix prévoyait-il serait appliqué à la fin de l'ancien accord?